

Un endettement pas dangereux tant qu'il reste sous contrôle

La dette publique française pose de nombreuses questions

La dette publique de la France est de 2200 milliards d'euros, soit 97 % du produit intérieur brut (PIB), quasiment ce que le pays produit de richesses en un an. Un record inégalé depuis la seconde guerre mondiale.

Pourquoi avons-nous une dette aussi élevée ?

C'est dans les années 1970 que la situation a commencé à se dégrader. La dette du pays représentait alors moins de 20 % du PIB. Mais, dès 1975, la France est en déficit : l'Etat dépense davantage qu'il ne perçoit. Dès lors, l'effet est mécanique : pour faire face, il faut emprunter. La dette publique actuelle est en grande partie le fruit de l'accumulation de ces déficits depuis quarante ans. « Nous avons toujours eu un fort déficit public, note François Ecalle, ex-conseiller à la Cour des comptes, président de l'association Finances publiques et économie. Parce que nous avons laissé ce déficit augmenter dans les périodes de mauvaise conjoncture, ce qui est normal, sans le réduire suffisamment dans les périodes où la conjoncture était meilleure, ce qui est critiquable. »

A qui appartient la dette française ?

Cela peut paraître étrange, mais l'Etat ne le sait pas avec précision. Les titres qu'il vend sont en effet revendus sur un « marché secondaire », sans qu'il sache toujours qui en sont les bénéficiaires. Selon les estimations officielles, 55 % des obligations sont détenus par des investisseurs ne résidant pas en France, dont la moitié sont européens. Les 45 % restants constituent « un socle domestique solide », estime Bercy. Il s'agit de compagnies d'assurances, de banques françaises et de la Banque de France, pour l'essentiel.

Est-ce grave d'être endetté ?

En soi, non. Une dette publique maîtrisée peut être bénéfique, à la condition que les dépenses ainsi financées créent des richesses pour l'avenir. « La dette, c'est bien », assurait le Nobel d'économie Paul Krugman en 2015, rappelant que « le gouvernement britannique est endetté depuis au moins trois siècles, une ère qui englobe la révolution industrielle, la victoire contre Napoléon et plus encore ». Pourquoi ? Notamment parce qu'« être endetté, c'est une façon de payer pour des choses utiles », précise M. Krugman.

Il n'est pas aussi dangereux d'être endetté pour un Etat que pour une famille ou une entreprise. Lui est éternel et il peut renouveler sa dette indéfiniment. Il est en outre difficile de déterminer à partir de quel moment cela devient problématique, car cela dépend de la santé économique du pays, de la bonne rentrée des impôts ou du poids des intérêts (« la charge de la dette »).

Un pays peut être très endetté, mais être considéré comme solvable. C'est le cas du Japon (dont la dette publique atteignait 250 % du PIB en 2016), des Etats-Unis (107 %) ou de l'Allemagne (68 %). Ce qui est dangereux, c'est quand la dette échappe au contrôle de l'Etat et que les créanciers n'ont plus confiance. C'est ce qui est arrivé à la Grèce en 2010. Dès lors, les taux d'intérêt flambent, la charge de la dette augmente, le déficit suit et la dette gonfle. « Les économistes parlent d'un "effet de boule de neige", qui se transforme alors en "avalanche" », précise M. Ecalle.

Peut-on laisser filer sa dette ?

Lors de l'adoption de l'euro, en 1992, l'endettement maximal

autorisé par l'Union européenne a été fixé à 60 % du PIB. En France, la droite plaide qu'un Etat endetté n'a plus de marge de manœuvre et presse le gouvernement de réduire la dette en baissant les dépenses. A gauche, le ton est différent. « La dette, c'est de la rigolade », avait déclaré Jean-Luc Mélenchon pendant la campagne présidentielle. Dénonçant « le chantage à la dette », le président du groupe La France insoumise à l'Assemblée nationale rappelle qu'elle est peu de chose par rapport à la richesse du pays. Jean-Luc Mélenchon demande que la Banque centrale européenne rachète la dette des Etats dès leur émission, ce qu'elle ne peut juridiquement pas faire, quitte à ce que l'inflation apparaisse. Un certain nombre d'économistes de gauche conseillent, eux, de taxer le patrimoine.

La France pourrait-elle être en faillite ?

Un Etat qui ne peut, ou ne veut, plus rembourser, cela arrive. L'Argentine, en 2001, la Grèce, en 2010... C'est, de fait, un bon moyen de se débarrasser du boulet. Mais c'est risqué : échaudés, les investisseurs désertent et l'Etat doit se débrouiller seul en réduisant ses dépenses ou en augmentant les impôts.

A Bercy, on estime que « faire défaut sur sa dette présente un ensemble de conséquences négatives qui dépassent le bénéfice financier de court terme » : Pays où l'impôt rentre très bien, la France a la confiance des investisseurs et continue d'emprunter à des taux bas. « La France n'est certainement pas au bord de la faillite, confirme ainsi François Ecalle. Mais cela pourrait arriver un jour. Il faut donc appliquer une sorte de principe de précaution en réduisant maintenant la dette publique. » ■

B. F.